



**Dépôt des thèses  
dans l'Archive ouverte UNIGE**

<http://archive-ouverte.unige.ch>



## ARCHIVE OUVERTE UNIGE

L'Archive ouverte UNIGE est le lieu de dépôt numérique du patrimoine scientifique de l'Université de Genève. Conformément aux principes de l'Open Access, elle permet:

- ▶ de conserver et d'accéder durablement aux publications des enseignants et des chercheurs de l'institution
- ▶ d'augmenter la visibilité des travaux de recherche et de favoriser les échanges scientifiques
- ▶ de garantir un accès stable et unique aux thèses déposées par l'attribution d'un identifiant pérenne, l'URN (Uniform Resource Name).

**Toutes les thèses de doctorat doivent être déposées dans l'Archive ouverte.**

## DÉPOSER VOTRE THÈSE

Après acceptation de votre manuscrit, le secrétariat de la faculté vous délivre un imprimatur qui va vous permettre de procéder au dépôt obligatoire des exemplaires électronique et imprimés de votre thèse.

**Une version électronique** (format conseillé PDF/A) doit être déposée dans l'Archive ouverte via le formulaire disponible en ligne:

<http://archive-ouverte.unige.ch/pages/deposit>

*(Attention, un **résumé court** de 150 mots (abstract) est nécessaire pour la saisie des métadonnées).*

**Deux exemplaires de la version imprimée** sont remis au secrétariat de la DIS à Uni Dufour pour être transmis à la Bibliothèque de Genève (BGE) à titre de dépôt légal.



**Les documents suivants** doivent être remis en même temps que les versions imprimées:

- ▶ un imprimatur décerné par la faculté
- ▶ une copie du procès-verbal de soutenance (facultatif)
- ▶ le «mode de publication» (uniquement pour la faculté des sciences)

Lors de votre passage à la DIS, vous pourrez également remplir et signer le **contrat de diffusion électronique** de votre thèse dont vous pouvez consulter le contenu sur la page «Thèse de doctorat» de l'Archive ouverte.

## ADRESSE POUR LE DÉPÔT

### UNI DUFOUR

Secrétariat DIS (bureau 310)  
Rue Général-Dufour 24  
1211 Genève 4

*Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30*



## OBTENIR VOTRE TITRE

Une fois les démarches ci-dessus effectuées, le **bureau des diplômes** vous fera parvenir par courrier recommandé votre titre de docteur de l'Université de Genève.

---

**Une Foire aux Questions** est à votre disposition sur l'Archive ouverte, rubrique «Thèse de doctorat». Si vous n'y avez pas trouvé réponse à votre question, nous restons à votre disposition:

Tél. +41 (0)22 379 71 14 | +41 (0)22 379 72 92  
archive-ouverte-theses@unige.ch

**UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

Division de l'information scientifique (DIS)

24 rue du Général-Dufour

CH-1211 Genève 4

[www.unige.ch/biblio](http://www.unige.ch/biblio)